note technique

Campagne d'observation des nuisances olfactives dans les communes de Vitrolles et Cabriès - 2012

Présentation

Une campagne d'observations des nuisances olfactives a été menée en 2011 dans les communes de Vitrolles et Cabriès. Un jury d'une dizaine de nez a poursuivi ses observations en 2012. L'objectif de ces observations est de suivre l'impact olfactif du centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) de l'Arbois. Cette « phase 2 » de la campagne a commencé en mai 2012.

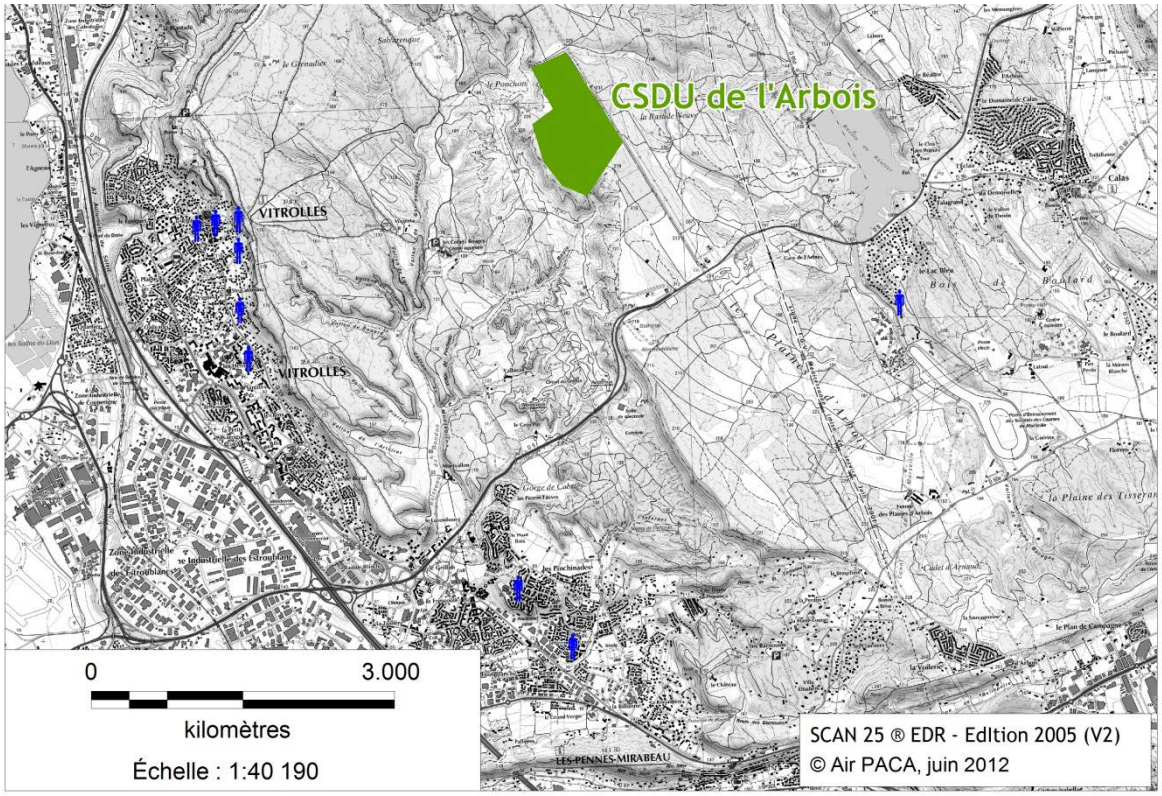

Localisation du jury de nez bénévoles de la « phase 2 » et du CSDU

Fonctionnement du jury de nez

A. Participation du jury de nez bénévoles

Les nez ont été très assidus : le taux de participation moyen est élevé et proche de **70 %**. Habituellement dans ce type de campagne, le taux de participation moyen est plutôt de l'ordre de 60 %.

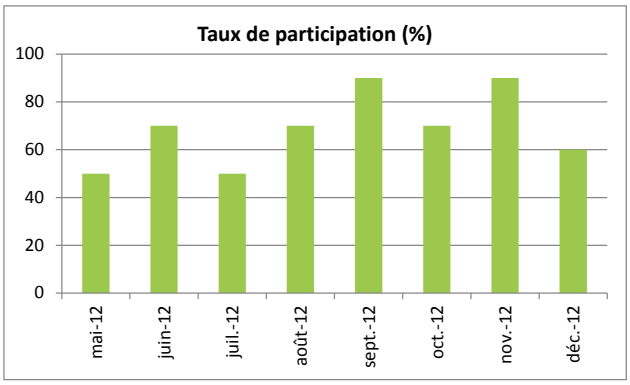

Taux de participation mensuel

B. Observations du jury

Les campagnes d'observations ont débuté en mai 2012. La fréquence d'observations est d'une semaine par mois. Chaque mois, les nez bénévoles reçoivent dix jours avant le début des observations un fascicule à compléter.

Le graphe ci-contre représente le nombre d'observations mensuelles des nez bénévoles au cours de la campagne. Au total **825** observations ont été réalisées par le jury de nez.

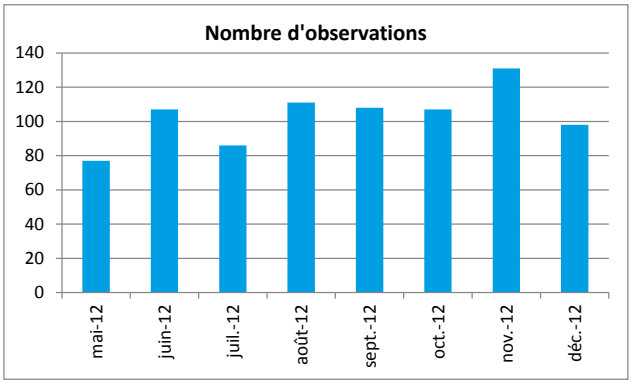

Nombre d'observations mensuel

Situation olfactive dans les communes de Vitrolles et Cabriès

A. Jury de nez : situation olfactive de fond

La situation olfactive de fond est caractérisée par le taux de perception : c'est le rapport entre le nombre de perceptions d'une odeur et le nombre d'observations. Un taux de perception de 10 %, par exemple, signifie qu'un jour sur 10 une odeur est perçue dans la zone concernée.

Le taux de perception au cours de la campagne varie entre **1 % (juin) et 20 % (août).**
Le taux de perception moyen de mai à décembre 2012 est de **7 %. Ce taux est considéré comme faible**.

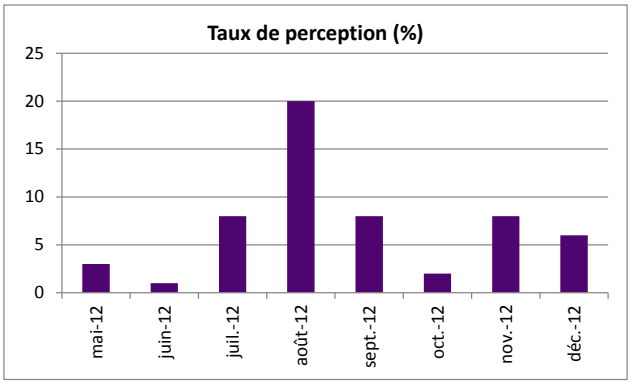

Taux de perception mensuel

B. Jury de nez : odeurs à l'origine des nuisances olfactives

Les observations des nez bénévoles ont été classées par rapport à 3 référents olfactifs prédéfinis :

- biogaz,
- déchets frais,
- jus de lixiviat.

Plus de 60 % des odeurs perçues sont classées dans une autre catégorie « autres odeurs ». Ces odeurs « autres » citées par les nez bénévoles sont celles de la circulation, les odeurs industrielles, soufrées, de bois brûlé et d'égouts.

Les nez bénévoles ont donc été peu gênés par le centre de stockage des déchets ultimes.

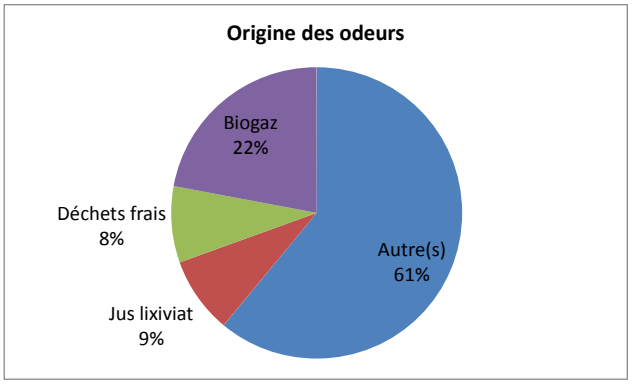

Répartition par référent odorant des odeurs perçues par les nez bénévoles

C. Recensement des plaintes : situation olfactive de pointe

La fréquence et l'ampleur des épisodes de gêne olfactive sont traduites par les plaintes des riverains. En 2012, dans les communes de Vitrolles et Cabriès, la SRO a recensé **39 plaintes**. Ce chiffre est faible par rapport d'autres communes où des nuisances olfactives sont recensées.

Le nombre mensuel moyen de plaintes est de 3 plaintes.

Pour la première année, depuis 2009, aucun rapport de plaintes* n'a été édité en 2012.

**Un rapport de plaintes est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.*

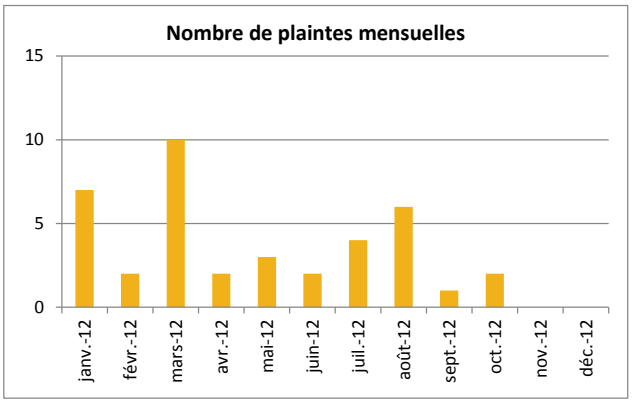

Nombre mensuel de plaintes dans les communes de Vitrolles et Cabriès

Le nombre de plaintes et de rapport de plaintes sont en baisse depuis 2010, année ayant enregistré le nombre le plus élevé de plaintes.

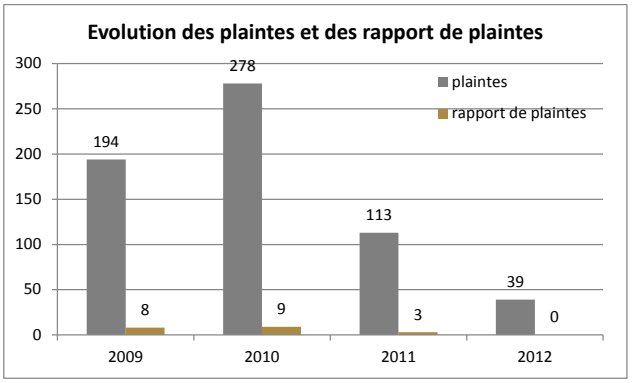

Evolution des plaintes et des rapports de plaintes

D. Suivi de la situation olfactive

Afin de connaître l'impact olfactif des travaux du CSDU, le jury de nez continue à observer une semaine par mois au cours de l'année 2013.

De plus, les plaintes olfactives sont toujours recensées par :

- le n° vert : N°Vert 0 800 17 56 17
- le site Internet : www.sro-paca.org,
- par courrier (par le biais des fascicules d'observations).

contact.air@airpaca.org www.airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06